

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

--:--

DECRET N° 68 / PR-SGG

portant nomination d'un Administrateur
auprès du conseil d'administration de
la Banque Dahoméenne de Développement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;
VU le Décret N°558/PR du 31 décembre 1966, portant formation
du Gouvernement ;
VU le Décret N°215/PR du 16 mai 1966, déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les
attributions des membres du Gouvernement ;
VU les statuts de la Banque Dahoméenne de Développement ;
Sur la proposition du Ministre des Finances et des Affaires
Economiques ;

le Conseil des Ministres entendu,

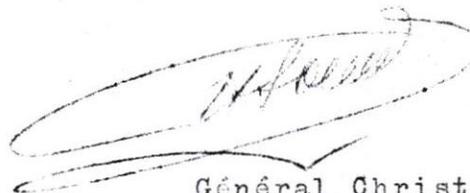
D É C R Ê T E :

Article 1er - Mr Louis DARBOUX, Ingénieur Statisticien Economiste,
est nommé Administrateur pour représenter le Plan auprès du Conseil
d'Administration de la Banque Dahoméenne de Développement, en rempla-
cement de Mr Abou BABA-MOUSSA.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la
publique du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 3 Mars 1967

par le Président de la République,



Général Christophe SOGLO

Le Ministre des Finances et
des Affaires Economiques,

Ampliations :

PR 4 - MFAE 4 - Ministères 8 -
CS 4 - SGG 4 - Intéressés 2 - IAA 1
BDD 6 - Gde.Chanc. 1 - SG-Plan 1 -
JORD 1. - Dir.Gal,Adm,Justice et Légis. 2

Bertin BORNA